

UN CONGRÈS INACHEVÉ...

- plus de 600 participants
 - référendum sur la hausse des cotisations
 - aucune décision concrète sur la restructuration et sur la Charte
- ## COTISATIONS ET STATUT PARTICULIER À POLY

Le congrès s'est élevé contre les prétentions de l'AEP. Les étudiants de polytechnique n'auront pas un statut particulier à l'intérieur de l'AGEUM.

Le principal argument contre le statut particulier est celui qui qualifie d'injuste une situation où certains étudiants, alors qu'ils reçoivent les mêmes services, paieraient moins que les autres pour appartenir à l'Association.

Les propositions amenées par les délégués de Poly avaient toutes le même but, soit celui de payer le moins cher possible la cotisation à l'AGEUM afin de révéler celle à l'AEP ou afin d'obtenir, pour les étudiants de cette école, une diminution de taxes.

Un grand nombre d'orateurs ont expliqué qu'accorder une exemption sur les cotisations serait un précédent dangereux qui

pourrait, avec la multiplication de tels statuts particuliers, mettre en jeu la vie de l'Association. On a aussi souligné le fait qu'il était temps qu'on fasse cesser le chantage de Poly, chantage qui, selon eux, se serait institutionnalisé depuis de nombreuses années.

Donc, la cotisation à l'AGEUM sera la même pour tous, soit de \$15.00 ("une des plus faibles en Amérique du Nord" / A.

Bélisle). Celle des facultés subira une augmentation de \$5.00, elle sera de \$10.00. Un référendum pourra être tenu dans chacune des facultés afin de voir si les étudiants sont d'accord avec l'augmentation. Dans le cas où ils ne le seraient pas, l'argent leur serait retourné.

La cotisation à l'UGEQ, pour sa part, subira aussi une hausse. Elle sera de \$15.00 au lieu de \$10.00.

Louis Gendreau

POUR UNE VRAIE COGESTION

La commission politique n'a pu, faute de temps, présenter son rapport au complet. Cependant quelques propositions ont été votées et engageront ainsi l'exécutif. Toutes ont rapport à la cogestion.

La bataille de la cogestion devient la priorité de l'AGEUM. Les étudiants réunis en congrès se sont prononcés clairement sur ce que devra être une réelle cogestion. Celle-ci, pour nous être acceptable, devra donner des droits égaux aux administrateurs, aux professeurs et aux étudiants.

L'Ecole de Polytechnique, par la bouche de son président Louis Marceau, a voulu contester la validité d'une telle cogestion. Selon lui le seul régime universitaire juste serait celui où l'Etat, étant le

représentant du peuple, est majoritaire, c'est-à-dire celui où l'Etat détient la majorité des votes sur le Conseil Universitaire.

Enfin, après un débat orageux et une intervention dans le meilleur style de Louis Marceau, la position de Poly est rejetée à la majorité des voix.

Il y a cependant eu modification dans la présentation de la proposition la plus controversée. Celle-ci demandait qu'on rejette le projet de charte. A la suite du débat, on a modifié la proposition, elle fut adoptée. Les étudiants, par cette proposition, font une déclaration de principe à l'effet de considérer inacceptable le projet de Charte, car il va à l'encontre de toute politique de véritable cogestion.

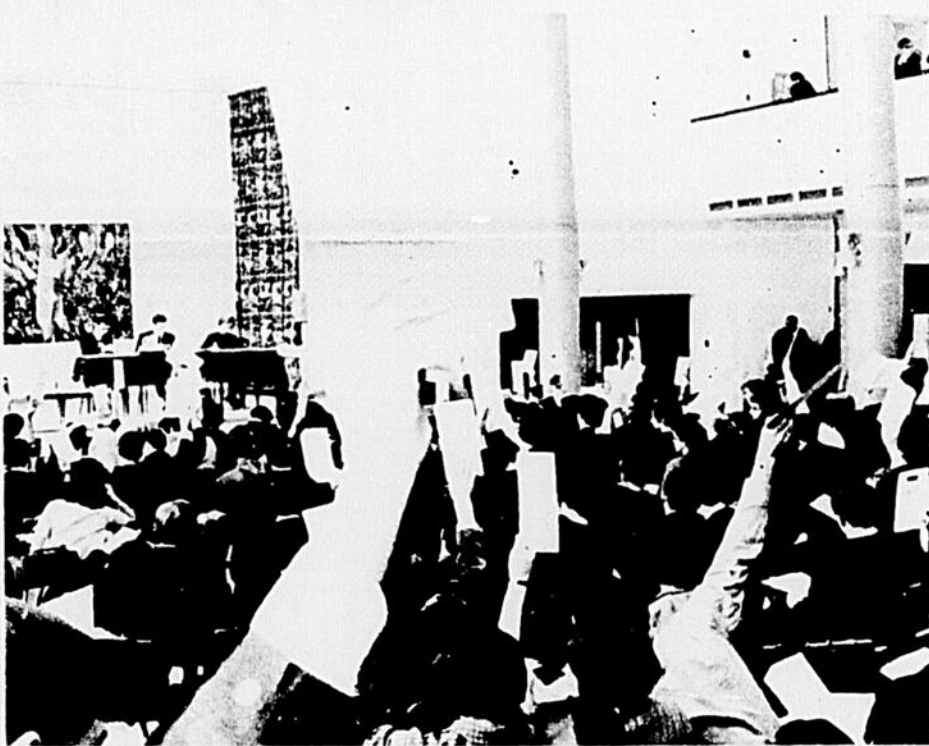
Louis Gendreau

AFFAIRES NATIONALES:

L'AGEUM ET LE QUÉBEC

Le rapport de la commission des Affaires Nationales est profondément nationaliste avec des couleurs pro-syndicales. Les principales propositions adoptées ont trait à l'unilinguisme au Québec et à une participation plus grande de l'AGEUM à la vie syndicale québécoise.

L'AGEUM revendique l'unilinguisme au Québec. Ce vœu n'en est pas un purement égoïste. En effet, selon le proposeur, l'AGEUM veut démontrer qu'elle s'élève contre l'obligation, qu'ont de trop nombreux travailleurs canadiens-français, de travailler dans une langue du conquérant. De plus, les membres réunis en congrès ont voté par une écrasante majorité les deux autres parties de la proposition. On mandate donc notre Association afin qu'elle prépare un projet de loi à l'effet d'imposer l'unilinguisme et afin qu'elle demande à l'UGEQ de le présenter au gouvernement.



Imposer l'unilinguisme au Québec

Photo: M. Dubreuil

L'AGEUM, par ses membres réunis en congrès, démontre sa volonté de participer plus intensément à la

vie syndicale du Québec. Elle doit faire tous les efforts possibles pour établir des rapports étroits avec les

autres syndicats étudiants de la région métropolitaine. Elle endosse le principe d'éducation politique de la C.S.N.

et des autres centrales syndicales. Certains étudiants ont donné et donneront des cours d'éducation en collaboration avec les centrales. Elle soutiendra les revendications des syndicats auprès de la C.T.M. afin de l'obliger à réduire ses tarifs.

A propos des tarifs de transport en commun, les délégués ont voté une proposition voulant que l'AGEUM prennent toutes les mesures possibles afin que le billet d'écolier serve aussi à tous les étudiants, quel que soit leur âge.

Les étudiants de l'Université de Montréal condamnent le Bill 25 et appuient les instituteurs dans leur bataille contre cette loi anti-syndicale. Les délégués des H.E.C., tout particulièrement, se sont acharnés contre cette proposition. L'un d'eux s'est inscrit en faux contre celle-ci car: "ce n'est pas à des étudiants de défendre des professeurs contre le gouvernement qui veut justement donner le droit à

l'éducation aux enfants (sic)."

L'AGEUM favorisera dorénavant les échanges culturels avec les pays socialistes. L'an prochain un étudiant de Moscou viendra à Montréal tandis qu'un étudiant de Montréal ira étudier à Moscou. Et ceux de Pékin maintenant ?...

Notre association aura comme mandat de tenter d'amener la Régie des loyers à Outremont, ce afin de mettre fin à l'exploitation qui se fait aux dépens des étudiants à Montréal et à Outremont. Si on réussit, un étudiant qui verrait son loyer augmenter exagérément pourrait toujours aller auprès de la Régie pour obtenir satisfaction.

Enfin, l'AGEUM dénonce la publicité tendancieuse de la Commission des fêtes du Centenaire. Elle pourra aussi, les congressistes par leur vote lui ont même recommandé de le faire, réitérer toutes ses prises de position lors de campagnes électorales.

Louis Gendreau

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE:

JEAN DORÉ ÉLU PAR ACCLAMATION

(J-PD) L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, reconnue à plus d'un titre comme une innovatrice dans le syndicalisme étudiant, a pour-tant été l'une des dernières



Photo: Serge Proulx

à se payer le luxe d'un exécutif élu par acclamation.

se Julien, secrétaire générale, Lettres.

Déjà l'AGEL (Laval) et l'UGEQ s'étaient payé le luxe(?) d'un exécutif élu sans contestation. En effet, les équipes Taillon et Le-françois ont été élues à leur poste respectif par acclamation. Et si l'on songe à la façon dont l'équipe Nelson a pris la tête de l'UGEQ l'an dernier, l'emportant facilement sur une opposition de dernière heure, on est en voie de croire que l'élection par acclamation semble devenir une caractéristique du syndicalisme étudiant. L'AGEUM n'y a pas échappé.

LE SOUS-MINISTRE P. BERGERON:

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A MANQUÉ DE PRÉVOYANCE

"J'ai pu remarquer que vous placez un accent beaucoup plus intense sur les revendications personnelles que sur les revendications sociales. C'est un signe d'embourgeoisement dangereux." Lors de la séance de clôture du congrès de l'AGEUM, M. Gilles Bergeron, sous-ministre de l'éducation, nous met-

tait en garde contre une tendance vers le corporatisme. Après avoir fait quelques blagues sur le congrès et sur le fait qu'on l'avait invité à être bref dans son exposé, M. Bergeron s'est tout de suite lancé dans le cœur du sujet, c'est-à-dire un encouragement afin qu'on se fasse les défenseurs de la dé-

mocratisation et de la réforme de l'enseignement au Québec.

"Les jeunes sont aujourd'hui présents dans la société, d'affirmer le sous-ministre, votre action concrète est mieux ordonnée et souvent plus efficace qu'elle ne le fut. Elle se situe maintenant dans un cadre syndical réel, elle est à la fois sociale et politique."

"Bien que vous faites de plus en plus partie de la société, je vous mets en garde contre l'embourgeoisement. La réforme scolaire n'est qu'à peine amorcée. Il nous revient de revendiquer l'accélération du processus et d'insister pour que tous les jeunes, quelles que soient leurs origines sociales, aient le droit à l'éducation." M. Bergeron a de plus demandé aux étudiants présents à la clôture du congrès d'endosser les priorités du gouvernement en matière d'éducation: soit l'élaboration de programmes coordonnés en-

tre les différents niveaux scolaires ainsi que l'établissement d'un secteur post-secondaire d'éducation. "Ce secteur qu'on appelle comme on voudra: Institut, Collège ou "Collège", est essentiel afin d'assurer la transition entre le niveau secondaire et universitaire."

L'U. DE M. N'A JAMAIS RIEN FAIT...

"L'Université de Montréal n'a jamais rien fait pour montrer son intérêt dans le reste de la province. Elle n'a même pas une reconnaissance nationale encore bien moins internationale." Le sous-ministre de l'éducation n'y est pas allé de main morte pour critiquer l'administration de l'Université de Montréal. Il l'a comparé avec sa sœur de la rue Sherbrooke; celle-ci, avec les fonds du Québec, s'est assurée une renommée internationale, elle s'est étendue hors de son campus (par exemple le Mac Donald College), elle donne des cours

d'une qualité supérieure à bien d'autres institutions nord-américaines.

"L'Université de Montréal a manqué de prévoyance. Comment allons-nous absorber les 75,000 nouveaux étudiants en 1971 ?" Et de continuer l'orateur en expliquant que le manque de prévoyance pourrait handicaper gravement l'économie du Québec. Il a demandé aux étudiants de se préparer sérieusement afin qu'ils puissent prendre la relève et devenir les professeurs dont on aura tant besoin. On ne peut arrêter l'évolution et le progrès dans le domaine scolaire sous-prétexte qu'on manque de professeurs!

M. Bergeron a de plus critiqué l'U. de M. pour le peu d'intérêt qu'elle a démontré à fournir les instruments nécessaires à la formation d'universitaires. Il a encouragé, entre autres choses, les étudiants à revendiquer un meilleur service de bibliothèque et de meilleurs

laboratoires.

Lors de la période de questions le sous-ministre s'est élevé contre "la supposée politique" du gouvernement pour ce qui est de la création d'une nouvelle université du Québec. Cette université devrait, selon notre invité, être étatique et surtout, être prête à recevoir des étudiants dans les plus brefs délais possibles, ou du moins avant 1971... Sur les politiques les plus récentes du gouvernement, M. Bergeron, avec un certain tact, s'est dissocié de la politique officielle à propos du Bill 25 et sur l'attitude du gouvernement en face des revendications de l'UGEQ. Sur ces dernières, il s'est déclaré en accord avec le rapport de l'UGEQ.

Les oreilles vigilantes de certains observateurs ont pu déceler le fait que M. Bergeron parlait toujours au passé lorsqu'il expliquait le travail constructif du ministère de l'Éducation.

Louis Gendreau



Photo: M. Dubreuil

éditorial

PARTICIPATION, MAIS
PEU DE DÉCISIONS

Que devons-nous attendre du congrès de l'AGEUM? Après l'échec complet de celui d'octobre il fallait cette fois espérer une forte participation de la part des membres. De plus, après de nombreuses luttes internes et querelles idéologiques qui ont eu cours tout au long de l'année sur le campus, nous étions aussi en droit d'espérer que le congrès prenne des décisions qui marqueront un nouveau départ vers "AGEUM-70".

Le premier objectif a été réalisé au-delà de toute espérance. En effet, on peut dire que grâce à une organisation impeccable de 6 à 700 personnes au moins ont participé à un moment ou l'autre au congrès. Ça représente plus de 5% des membres, ce qui est beaucoup dans un syndicat aussi populaire que le nôtre.

Et, ce qui est plus important, c'est que cette participation ne s'est pas limitée à une simple présence physique. Le travail en commissions, par exemple, a permis à chacun de dire vraiment ce qu'il pensait sur une foule de sujets très importants pour l'avenir de notre syndicat. Pour une fois les "étudiants qui étudient" ont pu prendre contact avec les nombreuses "cliques" et ont pu se rendre compte qu'elles n'étaient pas les chapelles hermétiques et doctrinaires qu'ils croyaient, en même temps que les "cliques" s'apercevaient que les étudiants qui étudient, s'ils manquent parfois d'informations, n'en sont pas moins intelligents et aptes à jouer un rôle important dans notre syndicat.

Mais il ne faudrait pas en rester là. Il n'y aura jamais plus que deux congrès dans une an-

née académique et la participation doit se faire à l'année longue. Pour ce faire nous croyons qu'il est urgent d'établir des mécanismes de participation au niveau des facultés et départements. Nous en avons souvent parlé au cours de l'année et nous croyons encore que c'est une priorité. Il faut espérer que le nouvel exécutif de l'AGEUM de même que les nouveaux exécutifs de facultés consacreront beaucoup d'énergies à ce projet. Il faut toutefois regretter que le Congrès n'ait pas, pour faciliter cette tâche, prévu de nouveaux mécanismes de participation au niveau des structures de l'AGEUM.

Cela nous amène à parler de l'aspect décisionnel du congrès de l'AGEUM. Et nous devons admettre que sur ce plan le congrès fut plutôt un échec. En effet, à peine une vingtaine de résolutions dont plusieurs étaient peu importantes ont été adoptées et des sujets comme les structures de l'AGEUM, le Quartier-Latin et la Charte ont été à peine effleurés (le O.L. ne le fut pas du tout). Cela est dû au trop court temps prévu pour les pléniers, qui étaient seules décisionnelles, et au transfert prématuré du centre du congrès du grand salon au Café-Campus vendredi soir!

Cette situation est assez grave puisque toutes les questions qui ont été soulevées au cours de l'année n'ont pu être réglées au congrès. Bien sûr, on pourra terminer le travail du congrès au Conseil d'Administration mais des décisions prises par une quarantaine de personnes n'auront jamais l'impact de celles prises par 300. De plus, on

se sentira beaucoup moins "liés" par les décisions des commissions et on peut s'attendre à ce que l'on reprenne toutes les discussions au point de départ.

Pour ce qui est des décisions déjà prises, disons qu'elles nous paraissent excellentes dans l'ensemble. L'augmentation de cotisation s'imposait dans un syndicat qui veut évoluer et il nous reste à espérer que les facultés, qui verront doubler leur budget, sauront s'en servir efficacement. Le rejet de principe du projet de charte en ce qui a trait à la cogestion nous satisfait aussi mais nous regrettons que cela n'ait pu être précisé par les autres résolutions qui n'ont pu être votées. Nous avons bien sûr à regretter l'absence de résolutions relatives aux structures de l'AGEUM. Que le tort appartienne à Marc Bériault qui est disparu au moment où il aurait dû rédiger son rapport ou à la délégation de Poly qui voulait absolument obtenir un statut particulier, il reste que la commission d'enquête Bériault-Lachance n'aura pas répondu aux espoirs qu'elle a suscités. Espérons qu'on leur demandera de soumettre un deuxième rapport dans quelques semaines afin qu'on puisse l'étudier au Conseil d'Administration.

S'il nous faut tirer des conclusions du congrès, elles sont certes positives. Il nous semble que l'aspect participation était plus important que l'aspect décisionnel. Il faut apprendre à se tenir debout avant de vouloir marcher. Et n'oublions pas surtout que ce congrès devait marquer un départ. Nous sommes partis sur le bon pied. Il nous faut maintenant continuer.

Louis Falardeau

CEUX QUI AURAIENT
PU DEVENIR PRÉSIDENT

MARTIN DUFRESNE

"J'AI PAS DE GOSSE, JEAN-PIERRE"

"Y FAUT R'METTRE
LE FUN DANS
LE SYNDICALISME
ETUDIANT"

(Martin Dufresne)

(JPD) Le prolifique signataire de la chronique "sérieux comme un Papp", Martin Dufresne, est venu à un cheveu de se présenter à la présidence de l'AGEUM. Les membres de son collège se recrutaient dans les rangs de l'équipe actuelle du Quartier Latin: on remarquait Louis Falardeau, J.-P. Dallaire, Louis Gendreau et Pierre Renaud. "C'était pour avoir La-

coste à l'épuisement", a déclaré Martin, se révélant par là un habile stratège, qualité dont l'AGEUM a grandement besoin.

Martin Dufresne voulait briguer les suffrages afin de rendre service à Jean Doré et les siens. Il a curieusement déclaré qu'il lui peinait de savoir que l'an prochain, ces derniers se verraient continuellement reprocher d'avoir été élus par acclamation. Et c'est avec un pincement de cœur caractéristique aux grandes âmes, qu'il s'est rendu compte de l'impossibilité de recueillir les 50 signatures nécessaires une

demi-heure avant la fin des mises en candidature. Lorsqu'on lui a appris que l'échéance avait été atteinte, il ne voulait rien entendre et c'est tout l'après-midi du mercredi qu'il passa à falsifier des signatures dans le bureau du Quartier Latin.

Rejoint par téléphone au Crazy Horse dimanche soir, Martin n'était pas encore remis de son échec et il nous gargarisa qu'il conservait au moins l'espoir de publier un manifeste où il exposerait le programme qu'il n'a jamais pu servir aux étudiants de l'Université de Montréal.

ANDRÉ BÉLISLE

(JPD) Depuis le début des mises en nomination pour les candidats à l'exécutif de l'AGEUM l'an prochain, les bruits couraient à l'effet qu'André Bélisle, actuel v-p intérieur, personnage bien connu sur le campus montréalais, se présenterait à la présidence.

Une telle rumeur était de nature à susciter bien des hypothèses étant donné que Monsieur Bélisle ne laisse personne indifférent et que l'on soit pour ou contre lui, on l'est farouchement. Les bruits n'étaient cependant pas sans fondement et le principal intéressé a avoué

avoir tenté de se constituer une équipe pour briguer les suffrages.

Les personnages qui s'étaient groupés autour de lui étaient Gilles Delisle Poly, Claude Lapiere, Lettres, Richard Guay, Sciences, Pierre Gosselin, Sciences-sociales, Paul Fleury des HEC et Yves Bertrand de Philosophie. "Comme on le voit, mon équipe était très représentative et nous avions des chances solides de prendre le pouvoir", a dit André Bélisle.

Cependant, il semble qu'il y ait eu des défections à la dernière minute. Les candi-

dates auraient essayé de se reconstituer en équipe jusqu'à quelques heures avant la fin des mises en nomination. Comme l'a déclaré André Bélisle, "après quatre années d'activités constantes, j'avais un peu perdu le goût du pouvoir. C'est ce qui m'a empêché de consacrer l'énergie nécessaire à constituer une équipe." Celui que plusieurs voyaient déjà comme le dauphin d'Edouard Cloutier, avait le sourire un peu amer le soir de l'ouverture du congrès de l'AGEUM. Et sur la carte d'inscription qu'il portait sur son veston, c'était écrit: André Bélisle, simple étudiant.

BLOC
NOTE

Lors de l'assemblée générale clôturant le congrès de l'AGEUM vendredi dernier, le problème du statut particulier des étudiants de l'Ecole Polytechnique revint encore une fois sur le tapis. Encore là, la pierre d'achoppement fut le partage des cotisations. Alors que tous les étudiants paient quinze dollars à l'association, sauf dans le cas d'ententes spéciales, les étudiants de Poly ne voudraient payer que dix dollars, prétextant qu'ils ne profitent pas plei-

POLY: STATUT PARTICULIER OU INDÉPENDANCE

nement des services offerts par l'AGEUM. S'étant vu refuser ce privilège par la grande majorité des membres du Conseil d'Administration cette année, ils avaient tout de même réussi à se faire octroyer une subvention de \$7,500 par l'AGEUM, et ce, en brandissant le spectre de la séparation. Ce précédent est grave en soi car il ouvre la porte à des revendications semblables de la part de toute autre faculté. Lors du Congrès cependant, la position de la grande majorité des délégués étudiants fut claire: on a refusé de céder au chantage de Poly et conséquemment le président de l'Association des Etudiants de Polytechnique M. Louis Marceau, annonça que l'AEP se retirerait de

l'AGEUM au mois de juin et le retour au sein de l'association générale ne se ferait que si on acceptait d'octroyer un statut particulier à Poly. Statut particulier ou indépendance, pourrait-on dire pour résumer leur position.

L'argument central des étudiants de Poly est qu'ils ne profitent pas autant que les étudiants des autres facultés des services et des politiques établies par l'AGEUM. Ils prétendent que l'argent de leur cotisation serait mieux utilisé par leur propre association. Nous sommes en droit de douter de la valeur de cet argument. Quels étudiants profitent par exemple des activités du carnaval?

Qui fréquente les danses du vendredi et du samedi au centre social? Qui visionne les films présentés au Ciné-Campus? Qui influence et oriente les décisions prises au Conseil d'Administration? A chacune de ces questions, et nous pourrions en ajouter une longue liste, nous pouvons répondre: "Les étudiants du campus" et ceci comprend les étudiants de Poly car ceux-ci profitent de ces activités dans une part égale sinon plus grande que les étudiants de toute autre faculté. Naturellement ils nous diront qu'ils paient pour le Quartier Latin et que cela ne leur rapporte rien. Ici la question est de savoir si les étudiants de Poly se sentent impliqués dans la société

qui les entoure ou si encore ils ne sont pas plutôt intéressés à se constituer une situation de groupe privilégié? La réponse qu'ils donneront à cette question conditionnera en grande partie l'attitude qu'ils prendront face à l'AGEUM.

En fait, toute faculté pourrait revendiquer des privilèges semblables à ceux qu'exige Poly et même menacer de se retirer car elles sont toutes confrontées par des problèmes semblables. La différence ici, c'est que les facultés sont conscientes de ce que les problèmes ne seront pas réglés en luttant chacun pour ses privilèges à soi. Il n'y a donc aucun argument utilisé par les étudiants de Poly qui ne soit va-

lable également pour les étudiants de toute autre faculté. En fait, le succès de ce chantage aurait plutôt pour effet de faire payer par tous les membres de l'AGEUM un statut particulier qui ne profiterait qu'aux étudiants de Poly.

Nous espérons que la situation ne se détériorera pas jusqu'au point de menacer l'unité si souvent défendue par le président de l'AEP, Louis Marceau. Si, cependant, l'AEP se retirait réellement de l'AGEUM il faudrait déplorer cette situation mais ne pas céder au chantage. Céder à ce chantage se révélerait plus catastrophique à plus ou moins long terme que la séparation de Poly.

Robert Tremblay

LE PROGRAMME DE L'ÉQUIPE DORÉ

L'équipe de Jean Doré a été élue par acclamation... et s'il faut en croire le nouvel exécutif de l'AGEUM "on aurait aimé que les étudiants puissent faire un choix valable" entre différentes possibilités offertes. Cependant, on ne considère pas que les conditions de la prise du pouvoir soient un handicap l'an prochain, même si on ne se leurre pas sur le consensus de la population étudiante.

Les grands points de l'équipe Doré tournent autour des besoins concrets des étudiants, besoins particuliers cependant. Cela signifie qu'on axe moins le travail autour des services, tout en conservant ceux qui sont déjà en place. Par contre, on tente de rejoindre

l'étudiant dans ses problèmes fondamentaux, qui sont d'ordre académique. "A long terme, une telle perspective cadre avec l'hypothèse voulant que l'unité de base de l'AGEUM soit la classe". On ne peut cependant pas prévoir que cette transformation soit effectuée durant le mandat de la nouvelle équipe.

"Nous avons posé en termes réalisables des objectifs de services" a déclaré le président Doré lorsqu'il a parlé de la création d'un futur quartier universitaire, situé du côté ouest de l'Université, près des nouveaux locaux en construction. "Cette fois, ce ne sera pas à nous de faire les investissements. Nous avons déjà établi des

contacts avec des urbanistes, et le projet est réalisable."

Le nouveau v-p. aux Relations avec le Public, a commenté une récente déclaration de Robert Nelson, de l'UGEQ, dans laquelle ce dernier disait que les syndicats se nuisaient entre eux en ne présentant pas un front de revendication planifié. Selon Mario Dumais, l'idée de Nelson serait utopique puisqu'elle prétend faire prendre conscience à un syndicat des problèmes particuliers de tous les autres syndicats: "nous avons des problèmes particuliers que nous allons tâcher de résoudre d'abord," a-t-il déclaré.

Quant au nouveau v-p. à l'Éducation, Pierre Roy, il entend mettre ses éner-

gies au service de trois objectifs précis: l'accessibilité générale à l'éducation, les six recommandations du comité conjoint du plan sur l'accessibilité générale et les normes de calcul gouvernemental en ce qui concerne l'Aide aux étudiants. Pierre Roy, qui a le don de la formule, a déclaré: "C'est l'an prochain que nous allons voir si nous sommes une bande de braillards ou si nous allons nous tenir debout dans nos revendications." Par contre, il a ajouté qu'il n'entendait pas "se payer la gueule des gens avec des objectifs irréalisables. Il s'agit de réaliser plus en entreprenant moins."

Dans les autres secteurs, co-gestion, administration, secrétariat général, les nouveaux élus

semblent animés de la même détermination que leurs collègues. Et s'il faut en croire le programme et les déclarations que ceux-ci nous ont faites au cours d'une conférence de presse, le but visé serait la revalorisation du syndicalisme étudiant par un effort pour découvrir les besoins immédiats des membres.

Pour risquer un commentaire synthétique, nous dirions que théoriquement, le mandat qu'on se propose de remplir rompt avec les politiques de services des équipes passées et veut retourner aux sources du syndicalisme étudiant, sans pour autant se gargariser des grandes théories qui ne forcent pas nécessairement l'adhésion.

J.-P. DALLAIRE

le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire des Etudiants de l'Université de Montréal
Publié par l'AGEUM

Directeur: Nicole Fortin
Assistant directeur: Louis Falardeau
Rédacteur en chef: Christiane Richard
Chef des nouvelles: Louis Gendreau
Directeur au Cahier: Yvan Mornard
Secrétaire à la rédaction: Solange Gauthier
Directeur de la photographie: Serge Proulx
Comité éditorial: Jean-Pierre Dallaire, Robert Tremblay, Maurice Roy.

Service des nouvelles: Louis Gendreau, Pauline Gagnon, Henri Bradet, Lisette Blain, Renald Bourque, Bernard Maitane, Jean-Pierre Dallaire, Claude Gauthier, Gisèle Filion, Serge Thibaudon, Gilles Deschamps

Reportage: François Beland
Indéfinissable: Martin Dufresne
Photographie: Serge Proulx, Daniel Rémi, Maurice Dubreuil
Caricaturiste: Dupras

Mise en page: Louis Gendreau et Louis Falardeau.
LE QUARTIER LATIN

VOLUME XLIX
Mardi, 28 février 1967
Numéro 39
PUBLICITE: Georges Lefebvre, 739-4777 — Abonnement universitaire, \$3.00 — REDACTION: 2222, Maplewood, tél. 733-8248, Centre Social, ch. 707.
L'impression a été confiée à "Publitéx Inc.", 8000 rue Dante, 725-9573.
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Port payé à Montréal.
Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'AGEUM.

POUR UNE PHILOSOPHIE SOCIALE AU QUÉBEC

"Derrière le Bill 25, il y a pire que les brimades: il y a une système, une absence de philosophie, une mentalité, une passivité de la population, des enseignants, des syndiqués en pantoufles et les étudiants, un système économique qui permet de passer des ignominies du genre sans que la population songe à renverser le gouvernement". C'est ce genre de souffle qui animait M. Raymond Laliberté, président de la CIC lors d'une conférence qu'il a prononcée mercredi soir à l'ouverture du congrès de l'AGEUM.

Camouflage

L'orateur a trouvé un auditoire assez chaleureux et attentif. L'essence de son discours a consisté à mettre sur le dos d'un gouvernement "roublard et des techniciens imprévoyants", l'anarchie administrative dans le monde scolaire québécois. Ces derniers étaient au courant des irrégularités dans le système de péréquation et de normalisation des finances scolaires mais au lieu d'assainir

l'administration, "ils l'ont compliquée en n'osant pas faire disparaître les locaux". Ils ont camouflé les coûts de l'éducation en les faisant passer par les régionales; les directives du 14 octobre venaient cacher les allures boiteuses de ce système. Au lieu de modifier les lois, on a pris des décisions purement administratives, à renchérir le président de la CIC.

Selon M. Laliberté, le gouvernement qui a pris le pouvoir le 5 juin était un gouvernement "apeuré" qui a pris des mesures inacceptables en raison même de sa faiblesse. "Derrière un vocabulaire social qui a su nous accrocher tous, on s'est retrouvé derrière des politiciens et des grands commis qui n'ont pas eu le courage d'envisager à la fois les coûts et les sacrifices d'une vraie réforme."

Il a huppé également la faiblesse d'une certaine bourgeoisie à côté de laquelle il classe les éditorialistes et quelques "syndiqués en pantoufles" qui ne voudraient

pas voir les conséquences des réformes scolaires. Enchaînant sur le même mode, il a décroché des traits à ceux qu'il appelle les "lièdes sociaux" qui ne paient pas en taxe foncière "ce qu'ils dépensent annuellement en boisson et en cigarettes."

Il ne restait que la grève

"Du côté des enseignants, a déclaré le président de la CIC, nous avons cru en la consultation, on nous a tout refusé. Nous avons cru en la conciliation, elle était faussée au départ puisque les agents étaient gouvernementsaux. Nous avons encore fait confiance aux Commissions scolaires, puis à la médiation, mais les directives ont empêché tout aboutissement. Il ne restait que la grève."

Affublant le gouvernement d'épithètes un peu ironiques, M. Laliberté a loué la ténacité, la lucidité et le courage de l'administration Johnson. "Il nous a conduit dans la gueule des payeurs de taxes; il a laissé pourrir la situation qu'il avait lui-même créée... et ensuite il est apparu com-

me le sauveur de la nation." Et par son bill 25, il s'est accordé un répit de deux ans sans négociations, préparant ses négociations prochaines dans la fonction publique. Selon le président de la CIC, le Bill 25 est pire que tout ce que nous avons servi le régime duplessiste en matière de législation de travail. "Pendant ce temps, froids comme des saumons, les technocrates ont tout soupesé."

Que faire?

"La CIC n'a pas osé prendre le risque de porter le débat sur la scène électorale puisque la population rurale, qui est le soutien traditionnel de l'Union Nationale, n'était pas consciente de la situation et était contre les enseignants." M. Laliberté ne semble pas croire aux vains sacrifices et il a déclaré qu'il ne lui tentait pas de dire: "je suis un héros, je me suis jeté dans le précipice." Il est plus logique d'employer d'autres moyens pour stigmatiser l'adieu Bill 25 devant l'opinion publique.

A cet effet, la CIC entend

dépasser le stade de la critique purement négative. Sa stratégie qui repose sur la loi dans l'action politique à long terme, consistera à accrocher réforme scolaire à réforme des négociations. "L'un ne va pas sans l'autre, s'est écrié M. Laliberté. C'est dans cet objectif que nous parlons de démissions massives (applaudissements). Nous le ferons si le gouvernement n'a pas le cran politique de la faire cette réforme de l'éducation au Québec. A cet effet, nous comptons sur l'AGEUM."

Que faire? Non pas applaudir ou rager; ne pas discuter en chapelle, mais nous mettre les bras dans la purée pour devenir les agents verbaux de la réforme. Il faut contourner le gouvernement et le prendre à son propre jeu pour accrocher réforme scolaire à réforme des négociations.

Nous voulons une vraie philosophie sociale au Québec! a conclu le conférencier sous les applaudissements.

Jean-Pierre DALLAIRE

DEUX MEMBRES DE L'UGEQ AU CONGRÈS DE L'U.I.E.

Deux vice-présidents de l'UGEQ, Paul Bourbeau et André Saicans, se rendront en Mongolie extérieure pour assister au congrès de l'U.I.E.

Les deux représentants de l'UGEQ séjourneront d'abord quelque temps à Paris où ils rencontreront des étudiants de l'UNEF (Union Nationale des Etudiants Français). Ils se rendront ensuite à Frankfurt, en Allemagne, pour assister au congrès des étudiants allemands. Le 20 mars, ils arriveront à Prague (siège social de l'U.I.E.).

Via Moscou, ils se rendront ensuite à Oulan-Bator en Mongolie extérieure. C'est là que se tiendra le congrès de l'U.I.E., du 25 mars au 8 avril.

Le travail du congrès portera principalement sur un front commun contre l'impérialisme et le colonialisme, la coopération et la solidarité entre les mouvements étudiants mondiaux, la réforme et la démocratisation de l'enseignement universitaire et le bien-être des populations étudiantes.

Le 8 avril, Paul Bourbeau et André Saicans arriveront à Moscou pour un séjour de deux semaines. Les délégués de l'UGEQ y rencontreront les membres du Soviet des étudiants russes.

La représentation de l'UGEQ au congrès de l'U.I.E. est rendue possible par deux bourses de voyage offertes par l'U.I.E.

Pauline GAGNON



ANDRÉ SAICANS Photo: S. Proulx



PAUL BOURBEAU Photo: S. Proulx

LE QUINTETTE "ALBERT MANGELSDORFF"

Albert Mangelsdorff (né en 1928) — trombone.
Günter Kronberg (né en 1926) — alto saxophone.
Heinz Sauer (né en 1932) — ténor, soprano saxophone.
Günter Lenz (né en 1938) — basse.
Ralf Hübner (né en 1939) — batterie.

Bibliographie
d'Albert Mangelsdorff
1928 né à Francfort.

1952 Depuis cette année il est le trombone no 1 de l'Allemagne par tous les scrutins de jazz allemands. Il a été déclaré le musicien de l'année plusieurs fois, le plus récemment en 1965.

1958 Depuis cette année il est chef de l'ensemble de jazz de la Radio Hesse à Francfort — le Quintette Albert Mangelsdorff.

1960 Il a représenté l'Allemagne aux All Stars de jazz européens.

1963 Contrat exclusif pour enregistrer des disques avec CBS aux Etats-Unis, tournée de deux mois en Orient.

1965 Seconde invitation au festival de jazz de Newport, il a été nommé le meilleur trombone nouveau du monde par la revue "Down Beat". Il a été sujet de l'article de fond de la nouvelle revue de jazz "Sounds and Fury" comme le musicien le plus passionnant de l'année. Il a donné 117 concerts dans cette année. Il a participé aux festivals internationaux de jazz à Comblain-La-Tour (Belgique), Ascona (Suisse), Varsovie (Pologne). Il était le point culminant du festival national de Jazz de l'Angleterre. Après le festival il a donné de nombreux concerts dans toute l'Angleterre à la télévision (BBC) et au Ronnie Scott Club de Londres.

LE CARNAVAL N'EST PAS TERMINÉ

Il semble que le Carnaval ne soit pas terminé, et que l'esprit carabin reste plus vivant que jamais.

A l'occasion de la mise en candidature aux postes de l'Exécutif de l'AGEUM, certains prétendants, certains "amants" de la présidence de l'Association, eurent le bon goût de manifester leurs "louables passions", sous la forme d'un inoffensif canular.

Le règlement appelle ce genre d'action fraude, et ceux qui présidaient à la mise en candidature rejetèrent impitoyablement ces honnêtes fraudeurs, ces malheureux faussaires. Le règlement est dur et incompréhensif, il n'a jamais aucun sens de l'humour.

Cinq étudiants de Poly (en cinquième, donc finissants soulignons-le) se sont ainsi présentés, fournissant une liste de signatures (bien imitées d'ailleurs) de personnes non-consentantes. Scandale! Les affaires syndicales de notre Association ne ont pas choses risibles! En d'autres couloirs, se formait tardivement une équipe concurrente par notre camarade Dufresne, Martin le prénommé, projet qui avorta faute de préparation et surtout d'appui.

Moralité: Plus de concurrence électorale. Une légère (très légère) amertume au sein de l'équipe Doré qui aurait désiré être élue autrement que par acclamation.

Gilles DESCHAMPS



Le "Quintette" Albert Mangelsdorff

LES BOURSES ET LES RETARDS

Des erreurs de mécanique, une carence de personnel au ministère de l'Éducation, sont les principales causes du retard des bourses. De plus, selon M. Pierre Roy, directeur du bureau d'aide aux étudiants, plus le retard s'accroît moins les frais d'intérêts à payer, de la part du gouvernement sont élevés. (Y aura-t-il anguille sous roche?)

En ce qui concerne la révision des bourses, la fin d'avril est la date ultime de l'échéance.

M. Roy a précisé que 9000 chèques sont censés parvenir dès la semaine prochaine, à l'Université. Mais il ne peut affirmer que ces chèques arriveront à la date prévue.

Lisette BLAIN.

LE TRAVAIL EN COMMISSION

(L.G.) Le congrès de l'AGEUM, le premier congrès décisionnel qu'ait jamais connu les étudiants de l'U. de M., s'est tenu au Centre social, mercredi, jeudi et vendredi derniers. Les deux premiers jours furent surtout occupés par le travail en commission.

Les cinq commissions ont oeuvré avec acharnement et ont pu remplir leur mandat. On a craint à certains moments que quelques-unes d'entre elles

ne puissent être novatrices, cependant tous les groupes d'intérêts spécifiques, que ce soit ceux de la commission sur les structures, ceux des affaires nationales ou ceux des questions juridiques, étaient en minorité et par conséquent n'ont pu diriger le travail.

Le rapport des commissions fut présenté à la plénière pour fin d'approbation, d'amendement ou de rejet.

ÉTUDE SUR LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LEUR SYNDICAT

Au début de l'année académique, l'AGEUM publiait un rapport sur la participation des étudiants à leur syndicat. A son tour, l'AGEUM fera l'objet d'une enquête semblable.

Sous la direction du sociologue Marcel Rioux, un groupe de recherche composé de MM. Sabourin et Racine, a amorcé depuis quelques mois déjà cette enquête. Son orientation générale porte sur les activités académiques et para-académiques des étudiants

de l'Université de Montréal.

Cette étude ne dépend aucunement de l'AGEUM. Elle est financée par le Conseil des Arts qui a accepté de la subventionner, à condition qu'une même étude soit menée parallèlement auprès des étudiants de l'Université de Toronto. Si les résultats s'avèrent satisfaisants, le Conseil des Arts entrevoit la possibilité de tenter l'expérience sur d'autres campus canadiens.

A noter, l'enquête ne s'adresse qu'aux étudiants canadiens.

Le cerveau de cette recherche, M. Sabourin, a élaboré un questionnaire et procédé à un échantillonnage systématique. Dès cette semaine, le questionnaire sera distribué aux 951 candidats sélectionnés par échantillonnage. On demande donc aux étudiants qui seraient sollicités de bien vouloir consacrer quelques minutes de leur temps pour y répondre.

Cette collaboration sera d'autant plus appréciée que cette enquête vise en définitive à définir les besoins des étudiants. Et son importance est d'autant plus grande qu'elle s'inscrit dans un contexte international: actuellement des enquêtes identiques sont entreprises en Amérique du Sud et en Europe.

Il n'en tient donc qu'à vous de bien vouloir contribuer à la réussite de ce projet.

Reynald Bourque



Photo: M. Dubreuil

NOS ELITES EN TRAIN DE BOUFFER...

5 versements \$25.00

Comptant \$150.00

PLAN EXCLUSIF

- Taux bancaire à 5.6
- Généreuse allocation sur échange
- Financement jusqu'à 36 mois
- Plan spécial sur location et vente en Europe
- Prix spéciaux sans reprise

UNE VOITURE CANADIENNE LA

RENAULT 10

qui vous donne ECONOMIE: jusqu'à 45 milles au gallon. ROBUSTESSE: freins à disque — 6 bords anti-rouille. Les versements de \$25. s'appliquent uniquement aux étudiants finissants.

UN SERVICE DE L'AGEUM.

RENAULT CANADA Ltée

8555 CHEMIN DEVONSHIRE
735-1331

Nos délégués commerciaux: MM. MIQUEL, SALEM, SUPINO. Seront à votre disposition: Mardi de midi à 2 h. 10 p.m. à l'AGEUM, chambre 306.

Rien ne surpasse le goût des Player's filtre

Réponse à Michel Pinard

Michel Pinard
628 Limousin
Ste-Foy, Québec 10, Qué.

M. Pinard, tout au long de son écrit, parle de l'homme nouveau du Québec moderne, de l'édition 67 du Canadien-Français. Je suis le type de cet homme nouveau et je m'étonne de ce que M. Pinard trouve à redire sur mon compte.

Il me blesse profondément dans mon amour-propre lorsqu'il laisse entendre que je pourrais être fédéraliste. Il me fait rire aux larmes lorsqu'il croit que nous pourrions devenir des citoyens à part entière dans un pays "à mari usque ad mare". Et qu'il ne croit pas me flatter lorsqu'il dit: "Cet homme nouveau ne tombe pas dans le panneau lorsque certaines éminences grises ont l'audace d'affronter des gens comme Caouette et Aquin à une émission télévisée... où le but est évidemment de tourner en ridicule un député de la Chambre des Communes..." Cela me prouve tout simplement que le pays (l'autre, le pseudo, pas le Québec) est gouverné par des hommes sans envergure, puisqu'on peut être marxiste, je suis socialiste. Qu'est-ce qui le prend à ce monsieur de vouloir me boucher les oreilles aux cris d'alarme des hommes clairvoyants? Ce que je sais, c'est que ce n'est pas du bluff, mais des menaces réelles. On me fait agir dans le vide: l'action pour l'action. Mais je sais pourquoi j'agis et c'est pour la liberté du pays (pas l'autre, mais le Québec, le vrai).

Il me soumet, sans me consulter au "facteur TEMPS"; mais je sais bien que le temps nous tue plus sûrement que le combat. Et puis l'évolution de notre "groupe ethnique", elle doit avoir un but: l'indépendance. Lorsque que l'on va quelque part, on s'arrange pour savoir où!

Mais, l'homme nouveau, je dis qu'il faut nous dépêcher: l'attente engourdit. Ça, les Anglais le savent bien pour en avoir profité à notre détriment.

Richard AMIOT,
Séminaire de Rimouski,
Rimouski, Qué.

Tribune libre

À L'UGEQ: DES INCAPABLES

MLLE LA DIRECTRICE

Je vous écris à la suite de votre éditorial en date du 23 février et s'intitulant: "A l'UGEQ: des mots, des mots, des mots..." et concernant les six recommandations du Comité du Plan de l'Accessibilité Générale à l'Éducation. J'ai moi-même participé à l'organisation de ces manifestations devant les Clubs Renaissance à Québec et à Montréal, etc. et j'ai moi-même déclaré maintes fois "qu'on ne céderait pas". Et comme on le constate une fois de plus, on a cédé. Mais ceci, et c'est ce pourquoi je vous écris, pour d'autres raisons que vous le déclarez j'en arrive à la même conclusion que vous. A l'UGEQ on ne se contente que de "parler", d'écrire des mémoires et après ça on veut dire que "l'UGEQ existe et vit". C'est faux, plus que faux.

Mais si telle est la situation ce n'est pas parce que l'exécutif de l'UGEQ est "défailliste". Au contraire, c'est parce que ce sont des "idéalistes", des "rêveurs", des gars qui se promènent "dans les hautes sphères", en résumé, des "incapables". Ça crie, ça gueule, mais quand vient le temps d'agir, ils sont finis, fourrés, le problème, à l'UGEQ c'est qu'on n'est pas assez défaitiste face aux instruments d'action que l'on possède. Quand on écrit des mémoires, des communiqués, on se pense fort, gros, puissant, mais quand vient le moment d'agir on s'aperçoit que l'on n'a aucun instrument de travail d'action et là on est bloqué et on refait des déclarations fracassantes sur d'autres sujets. L'UGEQ, c'est un

gros bureau qui sort beaucoup de "paperasse", mais qui est totalement inefficace. Pour illustrer tout cela, trois exemples.

Imaginez-vous tout d'abord que depuis deux ans et demi que l'UGEQ existe, elle n'a réussi à se procurer la liste des présidents de ses syndicats locaux que voilà un mois. Pourtant, c'est le premier instrument de travail que toute centrale devrait se procurer.

Imaginez-vous aussi que l'on discute de régionalisation depuis un an et que ce n'est que voilà 2 semaines que l'on a fabriqué une carte des régions avec l'emplacement des institutions dans chacune de ces régions.

Enfin, en dernier lieu, les réunions de l'Exécutif se font dans l'amarchie la plus totale et les gens ne sont même pas capables de discuter intelligemment. Ils parlent tous à la fois et personne ne comprend personne.

Aussi j'en conclus que si les gens se regardaient un peu moins le nombril, à l'UGEQ, et s'ils se disaient un peu moins souvent: "On a fait la première page du Devoir aujourd'hui", et qu'enfin ils se mettaient au travail et se donnaient des instruments pour ramasser toutes les "données" d'un problème quand il se présente et qu'ils se donnaient des instruments d'action efficace, alors il se ferait un peu moins de verbiage à l'UGEQ et un peu plus d'action.

Voilà d'après une des grandes causes pourquoi, une fois de plus, l'Accessibilité Générale

est tombée à l'eau. Mais il y en a aussi deux autres et non pas moins importantes.

La première est l'illogisme de l'AGEUM. Ces bonzes déclaraient à grand renfort de prestance l'an passé que la priorité devait être l'Accessibilité Générale à l'Éducation. Cette année, il fut question de donner "un dernier coup de barre" avant le Congrès de l'UGEQ, face aux 6 recommandations, en organisant une marche sur Québec le 7 février. L'AGEUM refusa, alléguant qu'elle ne pourrait pas l'organiser à l'U. de M., étant trop occupé par le Carnaval. Aussi, j'ai su que mon opinion n'était pas trop mal fondée lorsque je jugeais les positions de l'AGEUM face à l'éducation comme étant plutôt "carnavalesques".

La deuxième raison est l'inconscience stupide des délégués des unités de base de l'UGEQ au Congrès. Après avoir constamment harcelé l'UGEQ parce qu'elle restait inactive pour défendre les intérêts de ses membres, ils ont voté une proposition d'inactivité au Congrès. Seule l'AGEUM, le Carnaval étant terminé, a soumis un plan d'action conséquent avec ses prises de position antérieures. Mais c'était TROP TARD.

C'est pourquoi, ce n'est pas par défaitisme qu'à l'UGEQ "on lâche toujours" mais par incapacité de se donner des instruments de travail et d'action efficaces car jusqu'à nouvel ordre, à l'UGEQ, ce sont des INCAPABLES.

Robert FAVREAU
Ex-collaborateur de l'UGEQ.

Si vous vous ennuyez...

Camarade Nicole,

Voici une liste de personnes, particulièrement des jeunes filles, qui ont soif de connaître les moeurs et les coutumes de notre pays. Si vous les publiez dans le Quartier Latin, vous contribuerez sûrement à provoquer des contacts littéraires avec notre Mère-Patrie, la douce France.

André SAICANS.

• Elles demandent des correspondants masculins

Mlle Claude Roussin,
49, rue Bague,
Paris XVIe,
France. 19 ans.

Mlle Veronique Simond,
69, avenue des Arènes,
(06) Nice,
France. 19 ans.

Mlle Carole Caubet,
143, boul. Montchavet,
Saint-Etienne,
Loire. 19 ans.

Mlle Michèle Chabod,
Villers-St-Martin,
(25) Baume-les-Dames,
France. 19 ans.

Mlle Bernadette Coudouy,
38, rue de Dole,
(25) Besançon,
France. 18 ans.

Mlle Evelynne Coulon,
Le Capitole,
Avenue du
Commandant Marceau,
Besançon, Doubs,
France. 20 ans.

Mlle Michèle Paymal,
Ecole Normale
d'Institutrices,
1, rue Joseph Tissot,
(21) Dijon,
France. 20 ans.

Mlle Marie Noëlle Lhomme,
Ecole Normale
d'Institutrices,
1, rue Joseph Tissot,
(21) Dijon,
France. 19 ans.

Mlle Michèle Menanteau,
31, rue de St-Christophe,
(49) Cholet,
France. 19 ans.

Mlle Anita Bosn,
3, Hilldown Road,
Streatham, S.D. 16,
London,
England. 21 ans.

Mlle Marie-Josée Guigou,
25, avenue Ravel Thimothée,
(13) Auriol,
France. 19 ans.

Mlle Annie Coppens,
Hôtel de France,
St-Marcellin,
Isère,
France. 19 ans.

Mlle Chantal Taquet,
A 631, 6, rue de la Barre,
(75) Bagnolet,
France. 19 1/2 ans.

Mlle Isabelle Pujole,
31, avenue Gaulard,
(25) Besançon,
France. 18 ans.

Mlle Mireille Gillot,
2, rue des Deux Princesses,
Besançon, Doubs,
France. 20 ans.

Mlle Geneviève Dextreit,
20, chemin de Fontaine-Ecu,
Besançon, Doubs,
France. 19 ans.

Mlle Nicole Caisse,
Ecole Normale
d'Institutrices,
1, rue Joseph Tissot,
(21) Dijon,
France. 20 ans.

Mlle Janine Delphis,
Le Noiret,
(74) Gruffy,
France. 19 ans.

Mlle Odette Léger,
22, rue Grignon de Montfort,
(49) Cholet,
France. 19 ans.

Mme Netibhorn Chalermprak,
168 Bandon, Surajithani,
Thailand. 45 ans.
(Elle désire correspondre avec une dame).

Monsieur Stephan Mintchev,
16, rue Grebenetz planina,
Rousse,
Bulgarie. 25 ans.
(Il désire correspondre en français avec un garçon — il étudie la philosophie à l'Université de Sofia, en Bulgarie.)

Mlle Yvette Van Thuong,
48, rue de la République,
Chez Mme Bignon,
Marseille 2e,
France. 19 ans.

Mlle Alena Jirhonska,
Harlhoru, 106,
Remiron - Ottus Rahowik,
Tchecoslovaquie. 21 ans.
(Elle désire correspondre en français.)

M. Garg OmPrakash,
Anand Bhawan,
Mentab Singh Ka Nohera,
Alwar, Rajasthan,
India. 19 ans.
(Il désire correspondre en anglais.)

M. Anthal Vizzy,
Sharon Wali Kothi,
Agra 2, U.P.,
India. 19 ans.
(Il désire correspondre en anglais.)

Mlle Manfred Bickel,
D-839 Passau,
Spitalhofstr. 40,
Germany. 26 ans.
(Elle désire correspondre en anglais.)

M. Prateep Grasaesindhu,
5/4 Wadahun-Kae Lane
Petkasem Rd.,
Dhomburi,
Thailand. 24 ans.
(Il désire correspondre en anglais, avec une jeune fille.)

Mlle Josette Barbaroux,
45, rue Saint-Suffren,
Marseille VI, (13)
Bouches-du-Rhône,
France. 20 ans.

Monsieur Jacques Chatellier,
7, avenue Barnot,
Houilles (78),
France. 24 ans.
(Il désire correspondre avec un garçon. Il est étudiant en droit.)

Mlle Edna Dato,
Caixa postal 183,
Avaré - S.P.
Brazil. 20 ans.
(Elle désire correspondre en français.)

Mlle Hélène Mate,
c/o M. Oliver Chef,
Taravaro,
Tahiti. 22 ans.

M. M. Rohra Gulai,
Secy Lal Bahadur,
Shastri Mandal, Uhasnagar,
Dist. Thana, Maharashtra,
India. 28 ans.
(Il désire correspondre en anglais.)

Mlle Maria-Gesine Ooll,
D-4019 Monheim,
Am Hang 36,
Germany. 20 ans.
(Elle désire correspondre en français ou en anglais.)

Mlle Patchanee Visit,
65, 8 Village,
Bangken, Nonthabury,
Thailand. 18 ans.
(Elle désire correspondre en anglais, avec une jeune fille.)

Mlle Andrée Fayolle,
11, rue du Valhermeil,
Anvers sur Oise,
Seine et Oise,
France. 19 ans.

Mlle Claudette Rey,
Rue Gavaudan,
Salon-de-Provence,
Bouches-du-Rhône,
France. 20 ans.

ATTENTION ETUDIANTS
VOS THESES IMPRIMEES
pour 30 sous le stencil
Service rapide, livraison, 15 ans
d'expérience, multilith 1250
INF: Jean-Guy Plouffe
676-5267, 676-6650, 676-0813
Aussi theses
dactylographiées.

CONGRÈS DU C.R.I.

Le Congrès du Club de Relations Internationales se tiendra les 17 et 18 mars, peut-être à l'Hôtel de Ville d'Outremont (à moins qu'on ne prévienne une autre orgie pornographique...). Evidemment, et il semble, à ce sujet, qu'un journaliste étudiant ait mal inter-

prété les intentions du Club, qui n'est pas une agence matrimoniale, qui n'est pas un organisateur des danses à go-go, et qui n'est pas enfin un endroit où se désennuyer! En effet, rien ne sert d'assister à des panels sur la francophonie si on ne remplit pas

les deux conditions suivantes: 1) être intéressé par le sujet traité ou les affaires internationales en général et 2) ne pas s'attendre à trouver des go-go girls... D'ailleurs, le moins qu'on puisse attendre d'un journaliste, c'est qu'il nous donne une bonne idée de

ce qui s'est passé au panel et qu'il laisse de côté ses cafards et ses ennuis pour le café-campus.

Ceci dit, il nous fait plaisir d'annoncer à notre "clientèle habituelle" que le congrès 1967 aura pour thème "L'Europe à l'heure du bipolarisme". A cet ef-

fet, le Club a déjà invité les personnalités suivantes: M. Jean Meynaud, professeur au département de Science Politique de l'Université, ouvrira le Congrès, vendredi soir le 17 mars. Samedi matin, l'Ambassadeur de l'Union Soviétique exposera un point de vue inédit (bien que Moscou lui ait interdit de répondre à des questions sur la Chine...). Dans l'après-midi, panel sur la situation militaire: le Général Allard, chef d'Etat-major des forces armées du Canada, et l'attaché militaire de France au Canada, seront présents. Samedi soir le 18 mars, M. Jean-Noël Tremblay prononcera le discours

de circonstance et il y aura danse (avis aux journalistes qui s'ennuient).

Ce Congrès revêtira une importance toute spéciale, que ce soit à cause de l'Expo, qui pourrait attirer ici les Clubs de Relations Internationales des U.S.A., ou à cause de la situation du fédéralisme européen en 1967.

Nous profitons de la circonstance pour inviter les intéressés à s'inscrire le plus tôt possible: le coût de l'inscription est de \$1.00 pour les membres et \$2.00 pour les non-membres. A faire parvenir au CRI, 2222 Maplewood, Montréal.

Gérard LORIOU



C'EST LA BIÈRE
AU GOÛT DU JOUR



CINÉ-CAMPUS SALVATORE GIULIANO

FRANCESCO ROSI - Italie, 1962 - s.-t. angl.



"Avec son troisième long métrage, SALVATORE GIULIANO, Rosi a enfin trouvé le sujet ambigu qui convient à son tempérament: la confusion du procès du bandit sicilien justifie parfaitement les ellipses et les syncopes, qui eussent pu paraître arbitraires, du scénario. Aux antipodes de Visconti, sa mise en scène vise essentiellement à préserver le mystère de l'histoire, en exigeant du spectateur un effort lucide de lecture." (André-S. Labarthe)

EGALEMENT AU PROGRAMME:

- * APPUIS ET SUSPENSIONS (Yves Leduc, Can., 1964)
- * L'AMOUR EXISTE (Maurice Pialat, Fr., 1960)
- * ON SAIT OU ENTRER, TONY, MAIS C'EST LES NOTES! (Claude Fournier, Can., 1966)

LE SAMEDI 4 MARS
A 8 H. 00 P.M.

A L'AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE GRATUIT
POUR LES MEMBRES DE L'A.G.E.U.M.

INCROYABLE..... MAIS VRAI!



La merveilleuse

Rambler

Maintenant à la portée de l'étudiant
par l'entremise de l'A.G.E.U.M.

200.00 COMPTANT-
30.00 PAR MOIS

Taux d'intérêt préférentiel

Tout acheteur recevra de l'A.G.E.U.M.
une ristourne de 4% sur le

montant de l'achat

Notre représentant sera au

Secrétariat, ch. 306,

Tous les mercredis et jeudis, de midi à 2.00 p.m.

Hors de ces heures, appelez

Mons. Comeau

chez

Arbour Automobiles Ltée

10300 BOUL. PIE IX (coin Fleury)

TEL. 323-4330

un service de l'A.G.E.U.M.

SÉMINAIRE EN TURQUIE I

SÉMINAIRE EN TURQUIE,
JUILLET 1966 (1)

La Turquie, vaste pays de plus de 30 millions d'habitants, héritière des restes de l'Empire Ottoman, ce fruit d'accumulation séculaire de territoires jadis répandus sur trois continents et qui se désintègre en moins d'un siècle à la suite de dissensions internes et de convoitises externes pour donner naissance à 17 nouveaux États indépendants, était, l'été dernier, visitée par des étudiants venus de tous les coins du Canada, dans le cadre d'un séminaire international organisé par l'Ent'aide universitaire mondiale du Canada. Cette visite, devait nécessairement s'accompagner d'une étude individuelle sur certains aspects particuliers inhérents à la situation actuelle du pays en question ainsi qu'à son devenir immédiat, étude, par la force des choses intégrée dans un cadre, sinon dans un contexte collectif, dont la disparité et la diversité des caractères (turc - québécois - canadien) permettait d'évaluer sur le champ les résultats obtenus; procédé doublement enrichissant.

Afin de mieux comprendre les résultats et les influences de la révolution turque du début du siècle sur la Turquie actuelle, thème du

séminaire, d'éminents professeurs turcs, lors des sessions d'étude qui eurent lieu à l'Université d'Istanbul, nous situèrent dans son contexte, le père de cette révolution, Mustapha Kémal Ataturk, dont la personnalité attachante subsiste et subsistera toujours dans la mémoire de ces concitoyens, contemporains ou autres. En effet, l'originalité des réformes lancées et introduites par ce dernier a fait des Ottomans, des Turcs, dont la détermination et le courage de se gouverner eux-mêmes et de sauver la partie centrale des territoires impériaux, ont donné naissance à cette nouvelle partie qu'est la Turquie.

L'honnête réformateur que fut Ataturk, eut tôt fait de percevoir à la base même du problème que posait la naissance de la nouvelle patrie turque, un problème de civilisation. Depuis des siècles, des théocraties dogmatiques et totalitaires s'étaient succédées sur les rives de la Corne d'Or, personnifiées par les gouvernements de Byzance et de Constantinople. Désormais, l'introduction d'un nouveau type de gouvernement allait remettre en question les assises et les cadres d'une société jusque là hiérarchisée et dominée par des préceptes uniquement religieux.

En plus, conjointement avec l'avènement d'une nouvelle patrie pour les Turcs, se développait une pensée nationaliste qui permit à ces derniers de substituer à l'ancien régime, une nouvelle orientation politique, économique et culturelle dont le but principal était d'accélérer l'occidentalisation du pays, c'est-à-dire son rapprochement de la civilisation occidentale.

Le Kémalisme, comme les intellectuels turcs définissent les thèses révolutionnaires de Mustapha Ké-

mal Ataturk, desquelles émanait une philosophie du social, avait comme principal objectif de fonder un État National. Il faut, en effet, se rappeler qu'en Turquie, contrairement à l'Occident, le concept, encore moins la nation turque elle-même, n'existaient; il n'y avait que l'Empire Ottoman peuplé de sujets du sultan.

De grandes réformes, telle que la naissance de l'imprimerie nationale qui eut lieu vers 1727, ou telle que la dissolution du corps des janissaires, il fut remplacé par une armée nationale turque; ce furent là deux solutions, à titre d'exemple, aux répercussions inestimables pour le développement du nationalisme turc.

Encore faut-il mentionner l'influence sans cesse grandissante de la première constitution Ottomane de 1877 ainsi que des Instituts de Turcologie de Vienne et de Paris que fréquentaient de jeunes étudiants turcs. C'est d'ailleurs à l'Institut de Paris que se forma le groupement de jeunes révolutionnaires communément appelés "jeunes Turcs". La première guerre mondiale vint également fortifier cette idée nationale; une fois le partage de l'Empire terminé, Ataturk réussit à cristalliser et à aller l'opinion et le zèle de ses concitoyens. Désormais la Turquie serait un État républicain, laïc et social au service du peuple turc, dépourvu de toute ambition territoriale, fervent défenseur de la stabilité et de la paix mondiale.

Assigné au groupe d'étude sous la

direction du professeur (Mlle) Alice Desjardins de l'Université de Montréal qui devait aborder l'aspect juridique et social des institutions turques, j'ai personnellement concentré mon étude sur certaines d'entre elles ainsi que sur certaines réformes instaurées par Ataturk.

Pour mettre fin à la confusion qui régnait dans le système juridique du pays dans l'entre-deux guerres, Mustapha Kémal consacra son énergie et son intelligence à la réorganisation et à la restructuration complète du système juridique pour une société lancée dans le courant d'une évolution interne quasi intégrale.

Toujours dans cet objectif de rapprocher son peuple des institutions occidentales, Ataturk entreprit la laïcisation du droit civil dès 1923. Jusque là, les dispositions juridiques émanaient de deux sources principales et s'appliquaient à deux catégories de citoyens, les musulmans et les non-musulmans. Pour les musulmans, le Coran, à la suite d'interprétations astucieuses, dictait la marche à suivre devant les cours religieux pour régler les litiges, à partir de grands principes religieux et moraux. Quant aux non-musulmans, les Grecs, les Juifs, les Arméniens et les Européens proprement dits qui habitaient Constantinople (Istanbul) et Smyrne (Izmir), généralement désignés par le nom de minorité, ils étaient régis par les articles du traité de Lausanne (37 à 45) qui garantissaient leurs droits et réglementaient la libre jouissance de leurs biens suivant les grands principes de droit civil en vigueur dans les pays européens. Ils étaient alors soumis à la juridiction de cours civiles.

(à suivre)
Richard St-Martin (Droit)

SÉRIEUX COMME UN PAPP

Le pyjama et l'humour

par Martin DUFRESNE

"Le curé m'avait ordonné de réciter un chapelet. Je décidai de n'en rien faire et cette décision marqua, pour moi, la fin d'une époque."

(Claire Martin)

Il est temps que l'on se penche sérieusement sur l'influence qu'a eu le pyjama sur le comportement sexuel du Québécois moyen depuis un siècle. Le sujet est d'envergure et nécessiterait une thèse de doctorat. Comme les docteurs en puissance sont des gens sérieux par définition et, conséquemment, peu susceptibles de s'intéresser à une idée aussi bizarre, c'est à moi-même que nous avons confié le soin de dissuader sur ce sujet.

Il faut d'abord distinguer entre les différents tissus dont peut être composé le pyjama. La laine du pays, utilisée abondamment dans certaines régions sous-développées à l'avantage de réchauffer sans engorger. Le port de ce pyjama s'impose dans les foyers où le nombre d'enfants a déjà pris des proportions pantagruéliques. Évidemment, il y aura des époux qui se refuseront à se vêtir de la sorte. Leurs malheureuses femmes en seront alors réduites à empiéter subrepticement le pyjama de toile de leur moitié en espérant que l'inconfort subséquent réduira leur mâle ardeur. Mais attention! Ce plan machiavélique peut se retourner contre son instigateur si

le mari, décidément incommode, décide d'enlever le dit pyjama avec les conséquences que l'on suppose. Nous sommes donc amenés à étudier le problème de l'enlèvement du pyjama.

Le problème se pose sur quatre plans: le pyjama est-il facile à enlever, prend-on plaisir à l'enlever, peut-on l'enlever rapidement et, "last but not least", peut-on l'enlever dans l'obscurité ou faut-il "allumer la pochette"?

Commençons par éliminer le pyjama de métal lancé récemment par un grand couturier parisien. Inconfortable, lourd et hermétique, c'est plutôt une super-cinture de chasteté dans le vent.

Intéressons-nous ensuite au système d'attache du pyjama sus-mentionné.

Le cordon:

Le cordon est un système assez satisfaisant pour ceux qui ont deux ou trois ans de scoutisme dans leur curriculum vitae. En effet, il est assez difficile, au cœur de la passion, de faire d'une main fébrile un double nœud de Carriac.

Les boutons:

Ceux que le cordon rebute pourront avoir recours au modèle "à boutons". Le vieux modèle tout à fait adéquat avec ses deux ou trois boutons (il en manquait toujours un ou deux de toute façon). Cependant voici que nous arrivent de Londres des pyjamas "dou-

ble-breast" à dix boutons. Faut-il sacrifier la sexualité à la mode? Le dernier cri sera-t-il: "Zut! Il n'en restait que quatre..."

L'ouverture-éclair:

Cette méthode perd en subtilité ce qu'elle gagne en rapidité. Lorsque le type a consacré quelques

heures à sécuriser la jeune fille tout en l'amenant dans un état second, le "ZZZZzzzzzz!" métallique inévitable risque de la replonger définitivement dans sa frigidité initiale. De plus, les pyjamas à ouverture-clair sont inconfortables. (Utilisez de votre imagination, que diable!)



"Tu sais, chérie, si tu n'arrives pas, je peux me rhabiller".

L'élastique:

C'est encore à notre avis la meilleure solution. L'élastique permet au pyjama de suivre la pente naturelle des jambes et de se retrouver au pied du lit. L'élastique doit cependant être assez serré pour ne pas éveiller les soupçons de la victime tout en étant assez lâche pour évi-

ter des situations comme celle que notre photo illustre ci-contre.

En somme et pour conclure, le pyjama est un artifice, un luxe, un détail. C'est la cerise sur le sundae, le glaçage sur le gâteau. C'est l'en-tête de la lettre, l'emballage du cadeau.

CLINIQUE DE SANG

La lettre qui suit a été écrite dans le but d'être envoyée à tous ceux qui lors de la dernière Campagne d'octobre 1966 ont jugé qu'il était de leur devoir d'aller donner un peu de leur sang.

Cependant, nous avons cru bon de vous la faire lire à tous et chacun, espérant ainsi que bon nombre d'indifférents ou de timorés consentiront à relever leur manche et à donner un peu de leur sang. Voici donc cette lettre:

Cher Parisien de la Fraternité Humaine,

En octobre dernier, l'Université tenait sa Campagne de Sang d'automne, laquelle, comme vous le savez, a été

seulement un demi-succès et ce malgré tous les efforts des organisateurs et du personnel de la Croix-Rouge. Nous avions en effet multiplié les cliniques sur le Campus et essayé d'adapter les heures de fonctionnement de ces cliniques de façon à satisfaire même les plus exigeants, et ce sans résultat valable.

Le 1er mars 1967 aura lieu la seconde campagne de l'année académique 1966-67, campagne qui ne durera qu'une journée et qui se tiendra au Grand Salon du Centre Social de 10 heures a.m. à 6 heures p.m. Comme l'expérience passée nous a montré que bien peu de gens de la Communauté Universitaire s'intéressaient à Autrui au point de donner un peu de leur sang pour lui, nous faisons appel de façon toute spéciale à vous

qui avez donné de votre sang au mois d'octobre pour que vous nous aidiez à atteindre notre objectif de 800 bouteilles.

Assuré de votre appui, je demeure,
Fraternellement vôtre,
Pierre Limoges, Med. III
Responsable de la Campagne

P.S. — Au moment d'aller sous presse, il nous est impossible de savoir si cette lettre sera effectivement envoyée à tous ceux qui au mois d'octobre ont donné de leur sang, et ce pour de simples considérations financières. Si la dite lettre ne vous est pas parvenue et que vous en faites actuellement la lecture pour la première fois, nous espérons que vous répondrez favorablement à notre invitation et que la Clinique du 1er mars sera un réel succès.

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

Authentiques

Antiquités canadiennes

MASSACRE DU FRANÇAIS (II)

On se demandera sans doute (1) pourquoi je me mets à épilucher un livre presque inconnu, et de plus sans intérêt: un dictionnaire de mathématiques. C'est justement un dictionnaire qu'il me fallait, et un dictionnaire technique qui se dit: "unsurpassed for authority, accuracy and usefulness", pour montrer à quel point nos chers voisins du sud, en cela très anglo-saxons, méprisent notre langue. J'avais là un texte d'une rare densité en fautes de français: je le répète, 21%, un mot sur cinq! Du même coup j'espère montrer que les fautes commises, loin d'être accidentelles, sont systématiques, je n'ose pas dire recherchées: que si dans un court texte (affiche, prospectus, programme de théâtre, etc.) nous trouvons généralement peu d'erreurs, c'est faute d'espace, non point faute d'ignorance. D'ailleurs ce n'est pas d'ignorance qu'il faut parler, mais

d'impudeur: il n'est pas interdit d'ignorer le français, mais il est impudent de prétendre l'écrire quand on l'ignore. Or c'est ce que font beaucoup trop d'anglophones (2).

Va donc pour notre livre (3). Quand il ne complique pas notre orthographe (antisymétrique, caractéristique, quarrée, collinéaire, isoscèle, ...), il la simplifie abusivement (orthogonale, pythagoréen, ...). Quant aux accents, quand ils ne manquent pas (clature, pale, piece, ...), ils sont de trop (lémpiriques, complètes, coéfficients, mesure, réglage, ...). Peccadilles tout cela: pourquoi se tracasser pour les accents, à priori superflus puisqu'ils n'existent pas en anglais? De même pourquoi nuancer le défini de l'indéfini? Cela donne alors: combinaisons des ensembles (join of sets), méthode de simplex (simplex method), et ainsi de suite. Il y a aussi

le adverbes, converger à limite (converge to a limit), mais je passe sur ces fautes mineures. Voici donc quelques:

Règles à l'usage des traducteurs (4)

Règle 1. — Introduire le plus de mots anglais dans la traduction, mais pas trop pourtant, pour ne point irriter les sauvages (souvent très susceptibles, c'est connu).

For example: inch, conformable, mil, expectation, ...

Règle 2. — Créer le plus de mots pseudo-français possible, en:

a) employant un mot anglais tel quel (ex.: cancellation, computation, calculation, nipotent, ...);

b) en ajoutant un e muet à un mot anglais (ex.: addende (addend), cuspe (cusp), ...);

c) en inventant purement et simplement (ex.: cohérentement (coherently) ...).

Règle 3. — Traduire littéralement les expressions anglaises consacrées par l'usage, en évitant surtout d'employer les équivalents français.

Ex.: pinceau de cercles (pencil of circles) et non faisceau de cercles; tourbillon (curl) et non rotationnel.

Règle 4. — (Règle dite du claque): calquer l'expression anglaise de manière automatique.

Ex.: aire de surface (surface area), prouver un théorème (prove a theorem), solution triviale (trivial solution), gamma fonction (gamma function), triple intégrale (triple integral).

— Améliorations de la règle 4. —

a) Traduire par des mots pseudo-français.

Ex.: équateur célestial (celestial equator), quantifieur universel (universal quantifier), rangement des termes (rearrangement of

terms), tangence (tangency), conversion d'un théorème (conversion of a theorem).

b) Obtenir une forme incompréhensible:

For example: ciseau contrainte (shearing strain), ciseau transformation (shear transformation), demi-angle formules (half-angle formulas), nombre lordu (ou tortueux) (winding number), unité cercle (circle unit).

Nota: nous portons à votre attention quelques formes particulièrement réussies: haut oblique (slant height), système d'adresse seuil (single address system), et surtout:

intervalles nid en un à l'autre (nested intervals);

et

espace qui on peut mettre métrique (metrizable space).

Règle 5. — (Converse de la règle 4. —) Lorsque le calque est possible, et même souhaitable, l'éviter à tout prix.

For example: calculatoir (calculating machine) et non machine à calculer; arc-tangens (arc-tangent) et non arc tangente; différentielle complète (total differential) et non différentielle totale; pouvoir centrifuge (centrifugal force) et non force centrifuge.

Nota: La règle 5 permet de montrer que la langue française manque de vocabulaire précis, et par conséquent qu'elle est inapte à l'expression scientifique.

Ex.: grandeur d'une étoile (magnitude of a star); grandeur (mot usuel) remplace (des) avantageusement magnitude (mot précis); de même: retardation (decelera-

tion) remplace décélération; fonction diminuante (decreasing function) remplace fonction décroissante; décomposer aux facteurs (factorization) remplace factorisation; complément de facteur (cofactor) remplace cofacteur.

Nota: dans les deux derniers exemples remarquer l'emploi d'une tournure maladroite pour traduire en français un seul mot anglais, ce qui prouve amplement la lourdeur et l'embarras d'une langue mourante.

(A suivre) (5)

VAYRAC

- (1) Je me le demande moi aussi, d'ailleurs...
- (2) C'est grossier même, car on insinue ainsi qu'un ignorant peut maîtriser notre langue, autrement

dit que le français est une langue primaire. Or je croyais qu'elle se piquait d'être belle, donc difficile...

(3) Mathematics Dictionary, par G. James et R.C. James. Je répète ici que j'emprunte tous mes exemples au même livre, pour plus de commodité. Aussi parce que je n'ai de connaissances fragmentaires que de l'anglais scientifique. Enfin pour le peu que me paye le Quartier Latin (zéro centime la ligne, ça fait peu la page)...

(4) Les gens avisés sauront de qui je m'inspire.

(5) La prochaine fois: règles 6 à 10 et conclusion (provisoire).

VAYRAC

Le Bill de Bile.



café campus
lageum

20H.30 ANGLE DECELLE + REINE MARIE

DIM. et LUNDI 26/27
théâtre "le général inconnu" - mime st. denis.

MARDI/28
jazz/quintette mangelsdorff

MERCREDI/1
théâtre "le général inconnu" - mime st. denis.

JEUDI/2
théâtre "le général inconnu" - chansonniers u dem/normand couture monique brunet.

VEND. et SAM. 3/4
discothèque

ASSURANCE AUTOMOBILE
Nous représentons 21 compagnies
Taux de flotte pour professeurs, employés et certaines catégories d'étudiants.

L. M. DESILETS
Assurances
Montréal: 861-5395
Québec: 872-7186

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!

FAISCA
Rosé pétillant
R.A.Q. No 534-G 26 or 11 85

CARRIÈRES DANS LES FORCES ARMÉES DU CANADA

Les forces canadiennes offrent de nombreux postes, dans plusieurs services, aux diplômés universitaires aptes à remplir des fonctions en:

- médecine
- nursing
- diététique
- thérapie éducative
- physiothérapie
- psychologie
- éducation
- administration
- bien-être social
- communications
- génie
- équipage volant (pilote et navigateur)
- contrôle de circulation aérienne
- contrôle des escadrilles de chasse
- armements
- approvisionnement
- comptabilité

La solde de base varie de \$4260 à \$8300, selon les qualifications du candidat et le service dans lequel il s'inscrit.

LES AVANTAGES COMPRENNENT:

- soins médicaux et dentaires
- 30 jours de congés annuels
- plan de pension
- allocation d'uniforme de \$450 à l'engagement
- occasions de voyager

CONDITIONS:

- Les candidats doivent être citoyens canadiens ou sujets britanniques ayant la qualité d'immigrant officiel.
- La limite d'âge varie selon le service choisi mais, en général, tout candidat doit avoir moins de 35 ans.
- Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire sauf dans le cas des équipages volants, du contrôle de la circulation aérienne et du contrôle des escadrilles de chasse, où l'on accepte une 10e année ou mieux et où, pour les candidats sans diplôme universitaire, l'âge limite est de 24 ans.

POUR VOUS RENSEIGNER EN DETAILS, ADRESSEZ-VOUS AUX:
CENTRES DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES
1254, rue Bishop
Montréal - 866-2448

50, rue Couture
Sherbrooke - 562-0870